

**Architectures Wallonie-Bruxelles
Inventaires #4 2020-2023
Vers une démarche régénérative**

Architectures Wallonie-Bruxelles. Inventaires #4 2020-23. Vers une démarche régénérative et engagée. Engagé dans la valorisation de démarches spatiales, c'est-à-dire aussi bien des projets que des actions, capables d'activer la transition spatiale, environnementale et sociétale nécessaire. Manifeste, textes thématiques, libelles brodés, présentation d'approches spatiales interagissant dans l'élégance de la mise en page de l'ouvrage réalisée par Orfée Grandhomme et Ismaël Bennani. Plusieurs voix sont ainsi transmises par une diversité de médias pour porter la pluralité des pratiques spatiales qui se sont engagées, entre 2020 et 2023, dans la transformation holistique de notre environnement bâti et non bâti en Wallonie, à Bruxelles et pour certains, à l'international.



La sélection

En février 2022, l'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA), la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie-Bruxelles Architectures (WBA) lançaient conjointement l'appel à participation pour l'*Inventaires #4 2020-2023*. Une première collaboration amenée à se pérenniser puisque l'ICA a à présent en charge de piloter la collection *Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires # Inventories*.

Deux questions étaient alors posées : de quelle manière votre pratique spatiale apporte-t-elle une réponse pertinente aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels ? Comment garantir un cadre de vie bienveillant dans la société actuelle caractérisée par le risque et les limites ?

Deux questions qui signalent d'emblée l'engagement pris par cet *Inventaires*. Certainement parce que les événements tant sociétaux qu'environnementaux (pandémie liée à la Covid-19, crise énergétique, inondations, sécheresse, etc.) de ces trois dernières années nous pressent à prendre position.

Toute intervention spatiale sur notre environnement bâti et non bâti, quelle que soit son échelle, ne peut plus faire l'impasse sur la nécessité de répondre conjointement et holistiquement aux enjeux de la transition environnementale, sociétale et économique.

251 propositions ont été recueillies, rassemblant des projets construits, des concours, des recherches, des événements, des actions qui se déploient en milieu urbain ou rural, émanant de citoyen-nes, d'architectes, de paysagistes, d'artistes, d'urbanistes, de sociologues, d'activistes issues de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

124 réponses à six enjeux

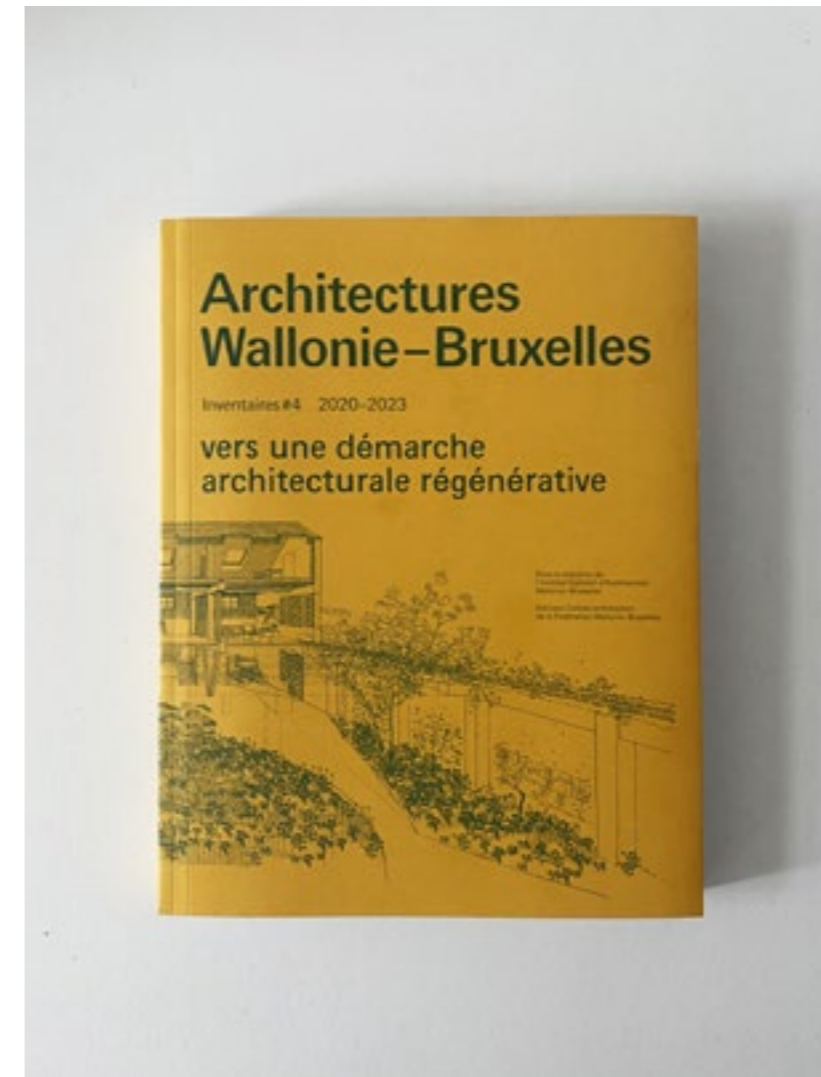
Pour explorer cette matière, un comité de rédaction a été mis en place cumulant l'expertise des métiers de l'architecture et de l'édition, ancrée en Belgique et à l'international. **Martina Barcelloni Corte, Oana Bogdan, Christophe Catsaros, Norbert Nelles, Anne Norman et Bernard Wittevrongel** ont commencé l'exploration de cette matière individuellement puis ont eu l'occasion d'échanger lors de différentes rencontres et des visites des projets.

Leurs explorations et discussions ont fait émerger six thèmes récurrents, symptomatiques de cette production 2020-2023 qui font également écho aux enjeux actuels de l'architecture au-delà des frontières belges : la nouvelle ruralité, la frugalité dans les modes de construction, la gouvernance, la réappropriation, le rôle des espaces ouverts et, enfin, la mutation des pratiques architecturales en lien avec l'évolution des usages.

124 réponses pertinentes à l'un ou plusieurs de ces thèmes ont ainsi été sélectionnées. Cette sélection a ensuite été mise entre les mains de spécialistes des sujets concernés afin de les analyser et de poser leur point de vue sur papier.

Les textes de **Mathieu Berger et Nicolas Hemeleers, Pierre Chabard, Carla Frick-Cloupet, Pauline Lefebvre, Daniela Perrotti et Yasmina Choueiri, Ward Verbakel** contextualisent ainsi ces réponses et en énoncent les limites tout autant que les potentiels.

D'autre part, parmi ces 124 réponses, 33 sont mises en avant dans l'ouvrage car elles possèdent chacune la capacité d'inspirer. Les notices accompagnant ces pratiques spatiales ont été rédigées par les membres du comité de rédaction afin de transmettre la motivation de leur choix.



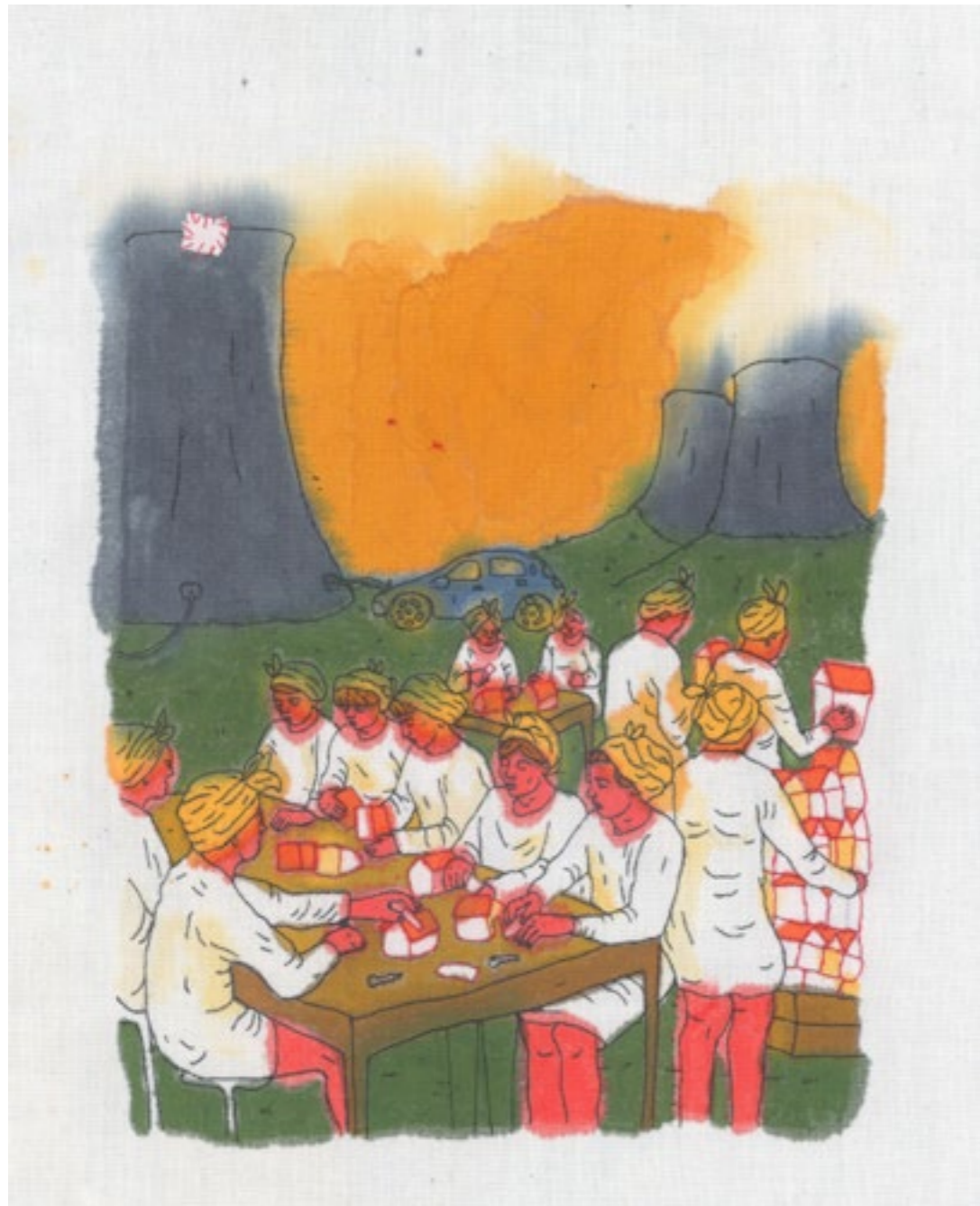
Un regard incisif sur notre cadre de vie

Les six thèmes et les 124 réponses ont également été confiés à **Aurélie William Levaux** dans la volonté d'interroger son regard incisif sur notre cadre de vie actuel.

Ses libelles à l'humour singulier prennent la forme de huit dessins sur tissu qui mêlent encre et broderie. Ils apparaissent comme des caricatures de nos modes de vie et tournent en dérision des pratiques spatiales désuètes que les réponses sélectionnées s'attellent à dépasser.

Aurélie William Levaux est une auteure et plasticienne belge, illustratrice de formation.

Son œuvre, caractérisée par une certaine pugnacité, interroge le fait d'existence autant qu'elle souligne avec un humour singulier les aberrations de notre époque. Entretien volontiers quelques maladresses et un « esprit de paysanne » tout en empruntant à la violence contemporaine, cette libelliste compulsive en quête de justice pulvérise les réjouissances passives et se fait l'avocate du plus pauvre, du faible... de la femme en tout contexte.



© Aurélie William Levaux



© Aurélie William Levaux



Un manifeste pour une démarche architecturale régénérative en Wallonie-Bruxelles

À l'issue de ces explorations, de ces discussions et de ces sélections, le comité de rédaction a souhaité se positionner davantage.

Agacé par le contraste entre, d'une part, l'ingéniosité et l'engagement déployés par certains porteurs et auteurs de projets et, d'autre part, le manque d'intérêt encore trop important des politiques en matière d'architecture et d'aménagement du territoire - particulièrement en Wallonie - le comité s'est lancé dans la co-écriture d'un manifeste.

Vers une démarche architecturale régénérative propose en 29 points de participer à l'écriture d'un nouveau récit qui vise la régénération de notre territoire et, par conséquent, de notre planète.

À cet effet, il propose des trajectoires de projet autant que des revendications pour ouvrir la perception d'un nouveau mode d'habiter et de transformer notre cadre de vie.

Enfin et surtout, il tend la main à une mobilisation plus large dans les années à venir :

« Et si la Wallonie faisait preuve d'ambition pour son territoire ? Pourquoi la régénération de son territoire ne deviendrait-elle pas exemplaire à l'échelle européenne et ne pourrait-elle pas essaimer ? Le momentum semble atteint et les réflexions sont posées. Pourquoi ne pas se lancer ensemble et de concert dans ce grand chantier ? »

MANIFESTE

Vers une démarche architecturale régénérative

Construire, c'est collaborer avec la terre : c'est mettre une marque humaine sur un paysage qui en sera modifié à jamais ; c'est contribuer aussi à ce lent changement qui est la vie des villes... J'ai beaucoup reconstruit : c'est collaborer avec le temps sous son aspect de passé, en saisir ou en modifier l'esprit, lui servir de relais vers un plus long avenir ; c'est retrouver sous les pierres le secret des sources.

Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*

Un spectre hante la planète : celui du dérèglement climatique et de ses implications sociales, économiques et écologiques. La question énergétique, la sécheresse, les inondations et autres catastrophes climatiques nous confrontent aux conséquences des politiques menées ces dernières décennies. Le manque d'intérêt des politiques en matière d'architecture et d'aménagement du territoire et la fragmentation des pouvoirs nous mettent face à des situations dont le cours semble difficile à inverser. Notre responsabilité à tous, politiques, pouvoirs publics, entrepreneurs, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, architectes et citoyens, se situe plus que jamais dans l'action concertée.

Cependant, les contraintes environnementales peuvent également être perçues comme des opportunités pour accroître la qualité de vie et de l'espace dans les villes et villages de Belgique. Toute intervention architecturale, quelle que soit son échelle, se doit donc de répondre aux enjeux de la transition spatiale, environnementale et sociétale en intégrant les dimensions publiques, collectives et privées pour participer à la transformation positive de notre cadre de vie. Face à la limitation des ressources disponibles, il y a une nécessité de mise en commun et de partage. Nous sommes collectivement en charge de constituer qualitativement la culture architecturale de demain par un dialogue inclusif, un débat professionnel et un partage des responsabilités qui permettra de repenser notre ordre social, nos formes de gouvernance politique et notre gestion écologique. Enfin, un usage responsable et conscient du sol, un usage intelligent des territoires habités, une mobilité durable et saine, une efficacité énergétique et un recours à des méthodes et à des matériaux de construction durables développeront un environnement régénérateur et des paysages variés. Ce sont ces réflexions que le manifeste souhaite mener et poser.

Gouvernance et territoire

L'organisation du territoire au sein d'une vision d'ensemble et sur le long terme constitue l'enjeu principal pour la gouvernance dans les décennies à venir. Elle est inextricablement liée à l'architecture, à l'urbanisme, à l'ingénierie et au paysagisme, disciplines qu'on ne peut séparer et qui devront être de plus en plus capables de dialoguer avec d'autres, telles que l'écologie, l'hydrologie, la philosophie, l'anthropologie, mais aussi à la multiplicité des acteurs impliqués. Dans l'organisation d'un territoire, le paradoxe à résoudre réside dans la cohabitation entre des mesures globales qui s'imposent à l'ensemble du territoire et une approche fine et attentive aux particularités locales.

Pour le territoire wallon, on pense à l'installation d'une structure indépendante capable de stimuler la qualité spatiale des projets architecturaux, urbains et paysagers publics, telle que celle de *bouwmeester* (maître architecte) à Bruxelles, ainsi qu'à la responsabilisation de l'administration bruxelloise et wallonne, permettant le dialogue sur la base d'objectifs ambitieux et sur le long terme, capables de concevoir le territoire dans son ensemble.

1. **Seule une approche holistique sur le long terme permettra d'assurer un environnement de qualité aux générations futures.**
2. **Mettre en place les structures de gouvernance nécessaires afin d'éviter des actions dispersées et fragmentées.**
3. **Faire collaborer toutes les forces vives à différentes échelles : groupements citoyens, universités, opérateurs culturels, organisations professionnelles et administrations liées à l'organisation du territoire et de l'architecture.**
4. **Le territoire se trouve confronté à des préoccupations environnementales, économiques, sociales et, désormais, géopolitiques. Face à la diversité des intérêts, ce territoire sera objet de négociations. L'enjeu consiste à transformer ces intérêts apparemment contradictoires en intérêts partagés. Les territoires à risque (pollution, inondations, etc.) peuvent devenir des « laboratoires » pour une approche européenne de la transition.**
5. **L'architecture et le développement urbain et territorial doivent travailler en priorité sur la régénération de l'existant.**

Sols

La ville contemporaine, une « ville-territoire », est en grande partie constituée de sols. Un système articulé de surfaces perméables de formes et de tailles multiples qui pourrait être mobilisé pour accroître la qualité de l'espace vécu dans son ensemble. Reconnaître aujourd'hui que la ville est « faite de sols » impliquerait de redéfinir dans sa globalité le projet urbain de demain. Un projet qui devrait être capable de préserver, augmenter et valoriser la quantité d'espaces ouverts et/ou cultivables et de les concevoir de concert. Terrassements, gazon, talus, mais aussi drains, chemins ou sentiers pourraient être conçus pour fonctionner ensemble de façon systémique.

Le territoire wallon est fortement marqué par la pollution de ses sols situés principalement le long du sillon industriel. Ces territoires en transition représentent un enjeu territorial autant qu'un potentiel spatial extraordinaires.

Le paysage wallon se compose également de vallées d'échelles différentes entrelacées les unes aux autres, de vastes forêts et de plateaux bocagers. Cette grande qualité paysagère implique de (ré)évaluer le rôle et l'importance des sols fonctionnels et fertiles, mais aussi la capacité d'un certain type d'agriculture et d'urbanité à préserver.

« Good Soil » est une stratégie ambitieuse de Bruxelles Environnement pour protéger et améliorer l'ensemble des sols de la Région de Bruxelles-Capitale afin d'améliorer le cadre de vie des Bruxellois en préservant le fragile substrat sur lequel ils vivent.

6. **Reconnaître que, dans les formes d'urbanisation contemporaines, le sol et la ville sont deux réalités qui s'entremêlent pour « une refondation imaginaire et symbolique de lieux urbains en symbiose avec le vivant »¹.**
7. **Augmenter/régénérer les sols perméables/ouverts (publics et privés) en milieu urbain et en faire un enjeu prioritaire pour des raisons à la fois patrimoniales (qualité de l'espace), climatiques et écologiques.**
8. **Considérer l'environnement et l'urbanisation comme étant intrinsèquement liés dans les sphères des politiques publiques et de la recherche scientifique.**
9. **Considérer l'espace public comme élément nécessaire au rééquilibrage de toutes les composantes de l'écosystème assurant la coprésence et favoriser les synergies entre les divers éléments (milieux et organismes) qui le constituent : nature, culture, faune, flore et modes de vie humains (vers un « espace public pour tous »).**
10. **Importance de préserver ou de reconstruire d'authentiques espaces naturels, sorte de sanctuaires avec une très faible influence/intervention humaine.**

¹ Frédéric Bonnet, Stéphanie Bonzani et Chris Younès, « Ville-nature et architectures des milieux », *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 26/27, 2012.

Situation et site

L'architecture est toujours située. Elle est liée au site, à sa géographie, à la culture du lieu ainsi qu'aux situations sociales et économiques. Elle prend en compte la condition des habitants, des lieux, leurs besoins et leurs attentes.

Aujourd'hui, situer une architecture ou un fragment de ville signifie également la rendre sensible/réactive aux dynamiques écologiques et climatiques spécifiques, résiliente aux changements environnementaux soudains et inattendus, capable de se régénérer cycliquement d'un point de vue matériel et fonctionnel pour devenir elle-même ressource (la ville se fait « mine »), et cela, grâce au potentiel offert par le site d'accueil.

La diversité du relief et des paysages wallons s'explique par la grande variété du sous-sol couplée à la complexité de son histoire politico-culturelle. Il s'agit d'un paysage doté d'une abondance d'espaces ouverts de qualité : la moitié du territoire est aujourd'hui occupé par des cultures et prairies et presque un tiers par des forêts. Un potentiel exceptionnel à valoriser, permettant d'adapter la ville aux défis qui nous attendent.

Le territoire urbain de Bruxelles, implanté dans la vallée de la Senne et de ses affluents, est marqué par un maillage écologique de parcs, jardins et forêts à l'est. En seconde couronne, le tissu urbain témoigne également du passé industriel dans le centre et en fond de vallée, où se concentrent enjeux urbains, contrastes socio-économiques et hyperdiversité ethnique.

11. **Débuter le projet par une observation minutieuse, précise et bienveillante de la situation existante, libérée de tout *a priori*, par une observation transcalaire et transdisciplinaire.**
12. **Prendre en charge les manques identifiés et mobiliser les potentiels. L'architecture puise ses ressources et son sens dans le lieu et ses qualités, dans les pratiques en place.**
13. **L'architecture doit toujours impliquer une réflexion sur le site.**
14. **Faire de l'architecture un vecteur potentiel d'échanges et de rencontres. Elle est en charge des liens entre les personnes et les groupes sociaux, entre les milieux humains et non humains.**
15. **L'architecture est attentive à l'utilisation des moyens dans une perspective à long terme.**

Métropoles et villages

Notre territoire se compose de villes, de villages, de petits noyaux habités, de maisons isolées, interconnectés de différentes manières et à différentes échelles : un capital à valoriser. Ces entités, organisées en « constellations » aux formes et tailles diverses, entretiennent des liens étroits avec leur territoire, leur région, qui se définit, entre autres, par un bassin de vie, par un potentiel spécifique, par la disponibilité en ressources et en services.

La longue histoire des campagnes habitées, leurs infrastructures et réseaux ont structuré l'environnement. Dans ce contexte, l'échelle intermédiaire du village joue un rôle fondamental. Pour pouvoir le faire, il doit pouvoir disposer d'équipements et de services à son échelle afin de participer activement à l'économie territoriale, en complémentarité avec les autres villages et villes. Si le village est la structure de proximité, la ville est le lieu de la diversité où différentes communautés cohabitent. C'est le lieu d'une complexité potentiellement riche d'échanges et de partages. Le lieu de la densité où l'espace ouvert devient essentiel pour absorber cette densité. D'une opposition ville-campagne, nous passons à un mode collaboratif entre différentes échelles et conditions territoriales.

La population est assez inégalement répartie sur le territoire wallon. L'occupation humaine s'est principalement développée le long du sillon industriel formé par les vallées de la Sambre et de la Meuse (bassins charbonniers) et au nord de celui-ci (triangle Bruxelles-Mons-Namur). Ce déséquilibre peut être lu comme une force dans la perspective d'un territoire capable de valoriser la diversité de ses composantes et de les faire travailler de concert. Le passé agricole et minier de ces campagnes, leurs espaces, leurs infrastructures et leurs réseaux (physiques et sociaux) articulant et irriguant densément le territoire en « constellations » peuvent être repensés et valorisés à la lumière d'une nouvelle habitabilité (élargie et de qualité) du territoire. De son côté, Bruxelles compte une des populations les plus diverses d'Europe. Ses 19 communes, avec leur identité propre, renforcent cette diversité qui devrait davantage s'incarner par une nouvelle culture bruxelloise de l'espace urbain qui reflète et promeut une société inclusive, d'où émerge la cohésion sociale et spatiale.

16. **Garantir la pérennité des structures villageoises, renforcer leurs complémentarités et leurs réseaux en les dotant des équipements scolaires, sociaux, économiques, productifs et culturels nécessaires.**
17. **Opérer une régénération en profondeur et une densification sélective des lotissements et des îlots urbains. Cela implique le curetage des îlots, une requalification en jardin et une mise en commun de l'espace reconquis.**
18. **Mettre les équipements en partage à différentes échelles en multipliant les usages et/ou utilisations dans le temps et en renforçant leur accessibilité.**
19. **Réparer la ville et le village par des interventions judicieuses tenant compte de l'échelle et des caractéristiques spécifiques du parcellaire.**
20. **Assumer « la ville palimpseste ».**
21. **Développer un maillage de transports doux et de transports en commun afin d'obtenir un territoire interconnecté à plusieurs échelles et vitesses.**

Patrimoine

Le patrimoine représente l'ensemble de notre territoire, de nos paysages, de nos villages et de nos villes et de ce qui les constitue, le bâti et le non-bâti. Dans ce sens, le territoire dans son ensemble peut être compris comme un grand ouvrage d'architecture² qui se modifie dans le temps et dont on doit prendre soin. Le régénérer signifie aussi être attentif à ce qui l'a structuré, à ses rationalités, à sa culture prise dans le sens large du terme. Les dynamiques qui ont façonné la ville et le territoire durant leur longue histoire sont souvent dictées par des situations topographiques, géologiques ou géographiques, par la proximité des cours d'eau ou des infrastructures ainsi que par des planifications datant de plusieurs millénaires. Inscire notre action dans cette histoire, c'est lui (re)donner du sens.

Aussi, traiter le patrimoine ne se résume pas à le maintenir en état, à le muséifier. Il s'agit au contraire d'anticiper sur ce qu'il pourra devenir. Intervenir sur le patrimoine, c'est non seulement sauvegarder notre patrimoine culturel, mais surtout l'inscrire dans une dynamique de coévolution, également écologique, dans la culture de demain. Le Green Deal européen et les concepts de Baukultur et de New Bauhaus sont des outils précieux à utiliser.

La riche et complexe histoire économique, politique, sociale et culturelle de la Wallonie, alliée à la singularité de son environnement et à son passé industriel, a permis, au fil du temps, l'édification et l'articulation d'un tissu bâti et d'un paysage de très haute qualité qui représente, à l'heure actuelle, un capital inestimable à valoriser. Le patrimoine bruxellois est le reflet de sa diversité et de la sédimentation des strates historiques de la ville-région. À chaque époque, une architecture et des sites remarquables ont composé un tissu urbain contrasté, extrêmement riche, adaptable et résilient.

² Aldo Rossi, *L'architettura della città*, Milan, Il Saggiatore, 2018.

22. Réutiliser les anciennes structures de travail situées au sein des îlots (ateliers, petites usines, etc.) pour y abriter de nouvelles activités productives.
23. Construire le patrimoine de demain en garantissant une forme de pérennité. Cette pérennité s'obtient à partir d'une structure durable. Ceci implique une structure lisible, anticipatrice des évolutions futures, un système dissociant la structure de l'enveloppe et celle du cloisonnement en privilégiant des portées relativement amples et des hauteurs généreuses. Tout ceci afin de pouvoir offrir la flexibilité et la « transformabilité » nécessaires pour accueillir une diversité de programmes. Il s'agit dans ce cas d'optimisation généreuse et d'ingénierie créative.
24. Proposer une architecture qui n'est pas le résultat de composants additionnés, mais bien issue d'une démarche globale liée à la tectonique de l'ouvrage et à sa typologie.
25. Promouvoir la prise en compte des héritages de l'ensemble du XX^e siècle.
26. Prendre en compte le patrimoine « banal » et « pauvre » de nos villes. Ces édifices modestes constituent la peau de nos espaces publics, asseyent et marquent le parcellaire et constituent le grain de nos villes et de nos villages.

Matérialité, art, technique et culture

La raréfaction des ressources nous amène à reconsidérer notre attitude face aux matériaux. Les paramètres déterminants sont de plusieurs ordres : la disponibilité de la matière première renouvelable ou non, son lien avec la transformation du territoire, l'énergie grise produite lors de la fabrication, la durée de vie du matériau, l'entretien, les possibilités de réutilisation et de recyclage, de reconditionnement et, enfin, le transport. Ce dernier paramètre étant probablement le plus difficile à identifier. Le matériau s'inscrit dans un processus économique où il s'agit de penser à long terme les cycles de vie du bâtiment et de la ville même.

Au-delà de la question technique, construire est un acte culturel. Le matériau joue un rôle déterminant dans l'inscription culturelle de l'architecture. Ainsi, la technologie s'inscrit dans la culture du savoir-faire local. De même, lier l'art à l'architecture comme partie intégrante du projet, et non comme un élément rapporté, assure un ancrage historique et symbolique au lieu.

De la grande disponibilité d'espaces et de bâtiments industriels à reconverter émerge depuis quelques années dans la région de Bruxelles et en Wallonie une culture théorique et matérielle capable de faire preuve d'originalité et d'excellence en termes de réemploi, de recyclage et de circularité. Une recherche que l'Europe regarde avec intérêt et qui pourrait nous orienter dans les années à venir.

27. **Prôner une architecture dont la matérialité prend en compte la proximité, la dimension culturelle, économique et sociale.**
28. **Utiliser de manière responsable les matériaux tout en prônant leur réemploi.**
29. **Penser l'art de la ville avant de penser l'art dans la ville.**

Conclusion

Ce manifeste entend participer à l'écriture d'un nouveau récit qui vise la régénération de notre territoire et, par conséquent, de notre planète. Le développement régénératif est plus ambitieux que le développement durable et vise à créer des systèmes résilients et équitables qui concilient les besoins de la société et l'intégrité de la nature à partir de ce qui est déjà là, de son immense dépôt d'énergie grise.

Ce manifeste propose des trajectoires de projet autant que des revendications pour ouvrir la perception d'un nouveau mode d'habiter et de transformer notre cadre de vie. Au-delà, sa mise en pratique pourrait faire émerger une culture vertueuse du bâti et des espaces ouverts, et engager les changements de valeurs et de mentalités nécessaires pour parvenir à modifier les logiques politiques, financières et marchandes qui régissent le foncier et la transformation du territoire depuis des siècles.

Et si la Wallonie faisait preuve d'ambition pour son territoire ? Pourquoi la régénération de son territoire ne deviendrait-elle pas exemplaire à l'échelle européenne et ne pourrait-elle pas faire école ? Le momentum semble atteint et les réflexions sont posées. Pourquoi ne pas se lancer ensemble et de concert dans ce grand chantier ?

Martina Barcelloni Corte
Oana Bogdan
Christophe Catsaros
Norbert Nelles
Anne Norman
Bernard Wittevrongel

124 projets et actions sélectionnés, dont
33 développés dans l'ouvrage (indiqués ici en gras)

Auteur(s)	Projet	Lieu
A practice	Ecole 15(29)	Gosselies
AADD - Atelier d'Architecture Daniel Delgoffe	Equipements mixtes Hocheporte	Liège
Adrien Tirtiaux	Installation Plus près de Toi	Liège
AgwA	Equipements mixtes ECAM	Bruxelles
AgwA	Maison Verbiest	Bruxelles
Alexis Deconinck	Résidences d'artiste Dormir sur le béton	Charleroi
Apolline Vranken	Recherche Simone Guillissen-Hoa	
Artau, architectures	Logements Arc	Liège
Atelier 26	Maison Renonnet	Stavelot
Atelier Chora	Ecole de Vierset	Modave
Atelier Chora	Complexe musical de l'OM	Seraing
Atelier d'Architecture Daniel Delgoffe	Centre d'accueil de Fraipont	Fraipont
Atelier d'Architecture Daniel Delgoffe & Atelier Chora	Espace Cinétique et école Leonie Platel	Liège
Atelier d'Architecture Galand & K2A sprl & C2A & GAU & participation de Koé	Centre de formation SEN801	Goudiry Bounkiling, Sénégal
Atelier d'Architecture Tribolet	Maison Terril	Liège
Atelier d'architecture Matador	Siege administratif et technique Toit&moi	Ghlin
Atelier d'architecture Matador & Dessin et Construction & de Alzua+	Bureau ilôt 11A	Lille, France
Atelier d'architecture Meunier-Westrade	Logements Desclée	Tournai
Atelier d'architecture Meunier-Westrade scprl	Cirque en dur	Marchin
Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck	Pavillon d'accueil du domaine de Gaasbeek	Gaasbeek
Atelier De Visscher & Vincentelli + Manger Nielsen Architects	Crèche Gray	Bruxelles
Atelier De Visscher et Vincentelli & Manger Nielsen Architects	Logements Lemaire	Bruxelles
Atelier Matador	Logements Gilisquet	Bruxelles
Atelier Paysage	Plaine Eugenie	Mohiville
Atelier Paysage	Infrastructure naturelle Chevetogne	Chevetogne
B612 associates	Equipements mixtes, logement et parc Fontainas	Bruxelles
Baukunst & Bruther	Logements Paris-Saclay	Paris, France
Baumans-Deffet, Architecture et Urbanisme	Equipements mixtes	Herve

Baumans-Deffet, Architecture et Urbanisme	Centre de formation design et innovation	Charleroi
Baumans-Deffet, Architecture et Urbanisme & Agence TER	Masterplan Vallée ardente	Seraing / Oupeye
Baumans-Deffet, Architecture et Urbanisme & Bureau d'études Greisch	Aménagement Verviers Ville conviviale	Verviers
Baumans-Deffet, Architecture et Urbanisme & Canevas, Architectes et ingénieurs	Cité administrative de Liège	Liège
Benoit Vandebulcke & Harold Fallon	Atelier Oversize	Liège
Bento	Concours European 16	Bruxelles
Binario architectes	Ecole Saint André	Liège
Binario architectes	Equipements mixtes Ferrières	Héron
Bruum architecture & Brognaux Thibaut Architecture	Infrastructure naturelle à Braives	Braives
Bureau FL.5.2 & After Howl & Rachel Magnan	Foyer du Théâtre Océan Nord	Bruxelles
Canevas, Architectes et Ingénieurs	Rénovation énergétique Renowatt	Région Liégeoise
Canevas, Architectes et Ingénieurs & Atelier Kempe Thill	Centre de formation Infrabel	Bruxelles
Central office for architecture and urbanism	Logement Président	Bruxelles
Central office for architecture and urbanism & NP2F	Espace IMAL	Bruxelles
Collectif Labo M	Action Vélorution	Mouscron
DA- achitecture	Ecole de danse Mosa	Liège
Denis Derycke	Restitution en 3D de la Maison du peuple de Victor Horta	Bruxelles
DEV-space	Recherche places publiques	Bruxelles
DEV-space	Espace public Guy Cudell	Bruxelles
EDA - AU	Foyer d'éducation	Rwamishiba, Rwanda
Elodie Degavre	Film-documentaire La vie en kit	
époc architecture	Habitat groupé Tivoli	Bruxelles
époc architecture	Logements Jolly	Bruxelles
ERU	Des toits vivants	Bruxelles
Générale Assemblée d'architectes & Toestand	Parc de la Jonction	Bruxelles
Giusto Van Campenhout	Hidden Villa	Bruxelles
Goffart Polomé Architectes & Ney and Partners/ Wow	Hangar à Sel	Houffalize
He architectes	Habitat groupé La Commune	Liège
Jean-François Pirson	Publication Pratiques de territoire	
Jérôme Giller	Marcher avec le Brabant Wallon	
Johanne Hubin	Librairie La Grande Ourse	Liège
Karbon	Maisons cité Moderne	Bruxelles

Kis Studio & Atelier d'Architecture Matador	Ecoles Modul R	Fédération Wallonie-Bruxelles
Kis Studio & Sweco	Baignade Becobad	Bruxelles
La pile	Pépinière d'initiatives La pile	Malmedy
Label Architecture	Centre sportif de Loverval	Loverval
Label Architecture	Centre d'accueil Porcheresse	Daverdisse
Laboratoire	Logements Roseraie	Modave
Ledroit Pierret Polet Architectes	Creche Sainte-Walburge	Liege
Ledroit Pierret Polet Architectes	Logement Villas	Bruxelles
Ledroit Pierret Polet Architectes & Artgineering	Logements Candries	Bruxelles
Ledroit Pierret Polet Architectes & Artgineering	Equipement Mixtes La Marlette	Seneffe
Les biens communaux	Jardin de la Porte aux oies	Liège
Less beton & Université Populaire d'Anderlecht	Action Pimp my square	Bruxelles
LRArchitectes	Ecole de Bornival	Nivelles
LRArchitectes	Bureaux Macors	Hamois
Martiat+Durnez Architectes	Logement CF	Liège
Martiat+Durnez Architectes	Logement MSA	Huccorgne
Mia Architecture	Bureau Mia	Beaufays
Monsieur Pascal	Logement Rue des ailes	Bruxelles
MSA & Ney and Partners	La rue comestible	Bruxelles
MSA + Ney & Partners	Extension du parc Léopold	Bruxelles
MT4 architects spiral	Logement Minerve	Bruxelles
Ney & partners	Pont de Tilff	Tilff
Nord & Denicolai and Provoost Studio & Open Source Publishing	Accueil et identité de l'Iselp	Bruxelles
Notan Office	Logements Duchesse	Bruxelles
Olivier Fourneau Architectes scprl	Ferme Pailhe	Pailhe
Olivier Sire & Jean-Marc Sterno, Vincent Becue	Recherche Urban Ma[r]ker	
OST Collectif & ICA	Actions Vouloir habiter	Charleroi
OST_Collectif & Centre de Rénovation Urbaine & Union de Locataires Anderlecht Cureghem	Action « Les bâtisseurs »	Bruxelles
Ouest architecture & Rotor	Equipements mixtes Zinneke	Bruxelles
Philippe Samyn and Partners srl, architects & engineers	Maison administrative de la Province de Namur	Namur
Philippe Vander Maren & Richard Venlet	Maison M	Biez
Pierre Blondel	Démarche Architecture et littérature	
Pierre Blondel Architectes	Salle de sport allée verte	Bruxelles
Pierre Blondel Architectes	Crèche Wittouck	Bruxelles
Pigeon Ochej Paysage & BUUR & Gesplan	Parking Sart Tilman	Liège

Pigeon Ochej Paysage & Le Collectif IPE & Geolys	Etang de pêche	Bruxelles
Post-a, atelier d'architecture	Logement Ruine Moderniste	Liege
R²D² Architecture	Logements Vandergoten	Bruxelles
R²D² Architecture	Logement et espace culturel Wiertz	Bruxelles
Reservoir A	Maisons Docherie	Marchienne au Pont
Reservoir A & Carbonifère	Promenade de l'Eau d'Heure	Charleroi
Reservoir A & Générale Assemblée d'architectes & Jean Gilbert	Installation Ring 9	Charleroi
Séverin Malaud	Action Bruxelles agglomération	Bruxelles
Specimen architects	Habitat groupé Saint-Servais	Namur
Suède 36	Espaces publics Wayez	Bruxelles
Suède 36 & Base Landscape Paris	Parc de la porte de Ninove	Bruxelles
TRA Toussaint Robiglio Architetti & PAT_Atelier d'Architecture Patrick Bribosia	Pôle de la Pierre	Soignies
Traumnovelle & Carbonifère	Recherche Cité d'or	
Twyce Architects	Habitat groupé L'Ambassade	Bruxelles
Twyce Architects	Maisons de soins psychiatriques Les Trois Arbres	Bruxelles
Umons, Ulille & IDEA Coeur du Hainaut & Ville de La Louvière & SEM Ville Renouvelée	Atelier Blue	Mons
Valérie Vogt & Simon Ruaut	Recherche bassin dormant, bassin versant	Bruxelles
Vanden Eeckhoudt - Creyf architectes	Habitat groupé Angleterre - Hollande	Bruxelles
Vers plus de bien-être V+ & HBAAT	Pôle culturel	Marcq-en-Baroeul, France
VERS.A	Logements VDB	Bruxelles
Ville de Bruxelles, Pierre Blondel Architectes, Ney&Partners,	Etude de transformation salle de sport Rempart des Moines	Bruxelles
vvv architecture urbanisme	Jardin Christine	Bruxelles
vvv architecture urbanisme & Bloc Paysage	Pocket Parks	Bruxelles
vvv architecture urbanisme & Studio Paola Viganò	Place Marie Janson	Bruxelles
Waow collectif d'enthousiastes	Espace polyvalent Bathyscaphe	Bruxelles

Cette publication a été réalisée à l'initiative de la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sous la direction de l'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA), en partenariat avec Wallonie-Bruxelles Architectures

Direction de la publication
Audrey Contesse

Comité de rédaction
Martina Barcelloni Corte
Oana Bogdan
Christophe Catsaros
Norbert Nelles
Anne Norman
Bernard Wittevrongel

Production éditoriale
Stéphanie Van Doosselaere (ICA)
Lamy Ben Djaffar (Cellule architecture)

Auteurs
Martina Barcelloni Corte
Mathieu Berger
Oana Bogdan
Christophe Catsaros
Pierre Chabard
Yasmina Choueiri
Audrey Contesse
Carla Frick-Cloupet
Nicolas Hemeleers
Pauline Lefebvre
Norbert Nelles
Anne Norman
Daniela Perrotti
Ward Verbakel
Bernard Wittevrongel

Conception graphique
Orfée Grandhomme
Ismaël Bennani
(überknackig)

Polices de caractères SIL OFL V.1.1
EB Garamond, G. Duffner, O. Pardo
Sligoil, A. M. Pérez (Velvetyne)
Fluxisch Else, (OSP/speculoos) conçue pour
Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires #0

Illustration
Aurélien William Levaux

Dessin en couverture
Ali Ismail (AgwA)

Relecture FR
Catherine Meeùs

Traduction
Dynamics Translations

Impression
SNEL, Herstal

Diffusion
ADYBOOKS
ad@adybooks.be – www.adybooks.com

Éditeur responsable
Frédéric Delcor, secrétaire général
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Contact éditeur
Fédération Wallonie-Bruxelles,
Cellule architecture
44, boulevard Léopold II – 1080 Bruxelles
Tél. +32 2 413 34 55
lamya.bendjaffar@cfwb.be

La publication est accompagnée d'une exposition, valorisée à l'international par l'agence à l'export Wallonie-Bruxelles Architectures (Nathalie Brison)

Les textes ont été rédigés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Achévé d'imprimer en mars 2023 sur les presses de l'imprimerie SNEL

ISBN : 978-2-930705-47-7

Dépôt légal : D/2023/11.987/2



cellule.
archi,



© 2023 Fédération Wallonie-Bruxelles
Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement, par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Martina Barcelloni Corte est architecte, professeure de Landscape Urbanism et vice-directrice de l'Unité de recherche en architecture (URA) à l'Université de Liège. Elle a été coordinatrice scientifique du Centre de recherche interdisciplinaire habitat (EPFL) et collaboratrice scientifique au Laboratoire d'urbanisme de l'EPFL entre 2015 et 2020. Elle a enseigné dans le domaine de l'urbanisme dans plusieurs écoles internationales, parmi lesquelles la GSAPP Columbia University et la National University of Singapore. Elle intervient aussi en tant que consultante auprès d'acteurs publics et privés. Son domaine d'expertise porte sur la conception des villes et des territoires face aux contraintes et aux risques environnementaux et sur une nouvelle compréhension de la relation entre humain et naturel.

Oana Bogdan défend la culture de l'espace urbain de qualité, notamment en ancrant le travail du bureau d'architecture & bogdan (anciennement Bogdan & Van Broeck) dans le débat public et en remettant en question le rôle traditionnel de l'architecte. Récemment présidente du Comité d'experts Good Living pour un nouveau règlement régional d'urbanisme à Bruxelles (2022), elle a aussi été présidente du jury du Prix d'architecture de Rotterdam 2021, ambassadrice de Wiki Women Design et Women in Architecture Belgium et secrétaire d'État à la Culture en Roumanie. Son implication dans les affaires sociétales ainsi que dans les débats politiques contribue à la sensibilisation à l'approche holistique du développement durable.

Christophe Catsaros est critique d'architecture indépendant. De 2011 à 2018, il a été rédacteur en chef de la revue suisse Tracés, mais aussi commissaire d'exposition adjoint au Kunstinstituut Melly à Rotterdam et enseignant à l'ESAC de Cambrai. En 2018, il a lancé Écrans urbains, un cycle de projections à la Cinémathèque suisse, à l'intersection de l'architecture et du cinéma, qui se poursuit aujourd'hui à Bordeaux. Il contribue régulièrement aux revues artpress, Volume et Architecture d'aujourd'hui. Il co-édite les Cahiers de l'Ibois à l'EPFL et tient un blog sur la ville et l'architecture pour le quotidien Le Temps. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages publiés aux éditions Actes Sud. Depuis avril 2022, il est responsable des éditions du centre d'architecture arc en rêve à Bordeaux.

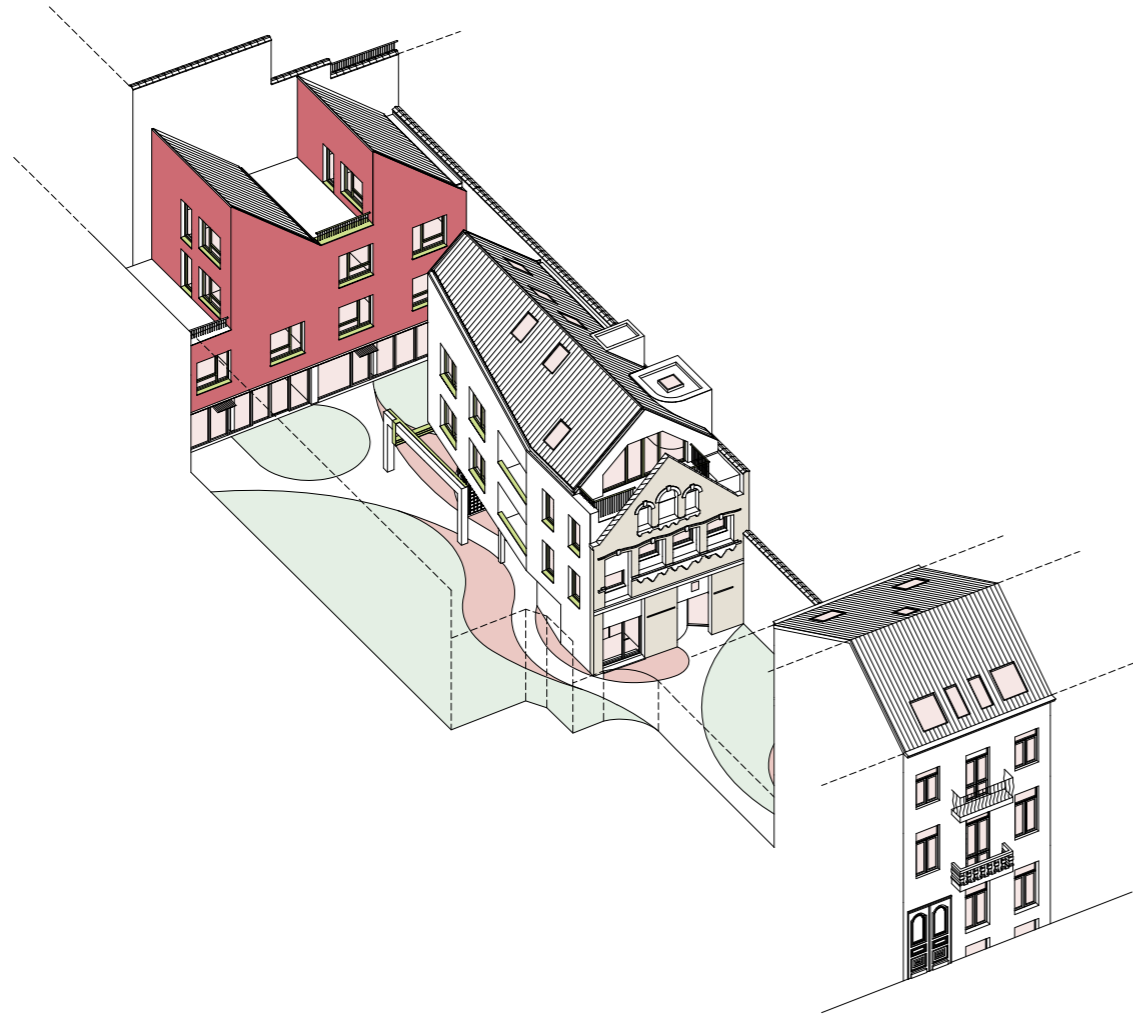
Norbert Nelles est architecte ; il est le cofondateur de l'agence artau. En 2002, il est directeur de l'Institut supérieur d'architecture Saint-Luc de Wallonie. Il participe à l'élaboration de l'intégration des deux écoles d'architecture liégeoises à l'Université de Liège (2010) et est co-doyen de la nouvelle Faculté d'architecture jusque fin 2011. Enseignant à la Faculté d'architecture ULiège, il développe un atelier en master autour des questions de la ruralité à partir de 2013. Il est co-directeur scientifique du Guide d'architecture moderne et contemporaine de l'arrondissement de Verviers (2022).

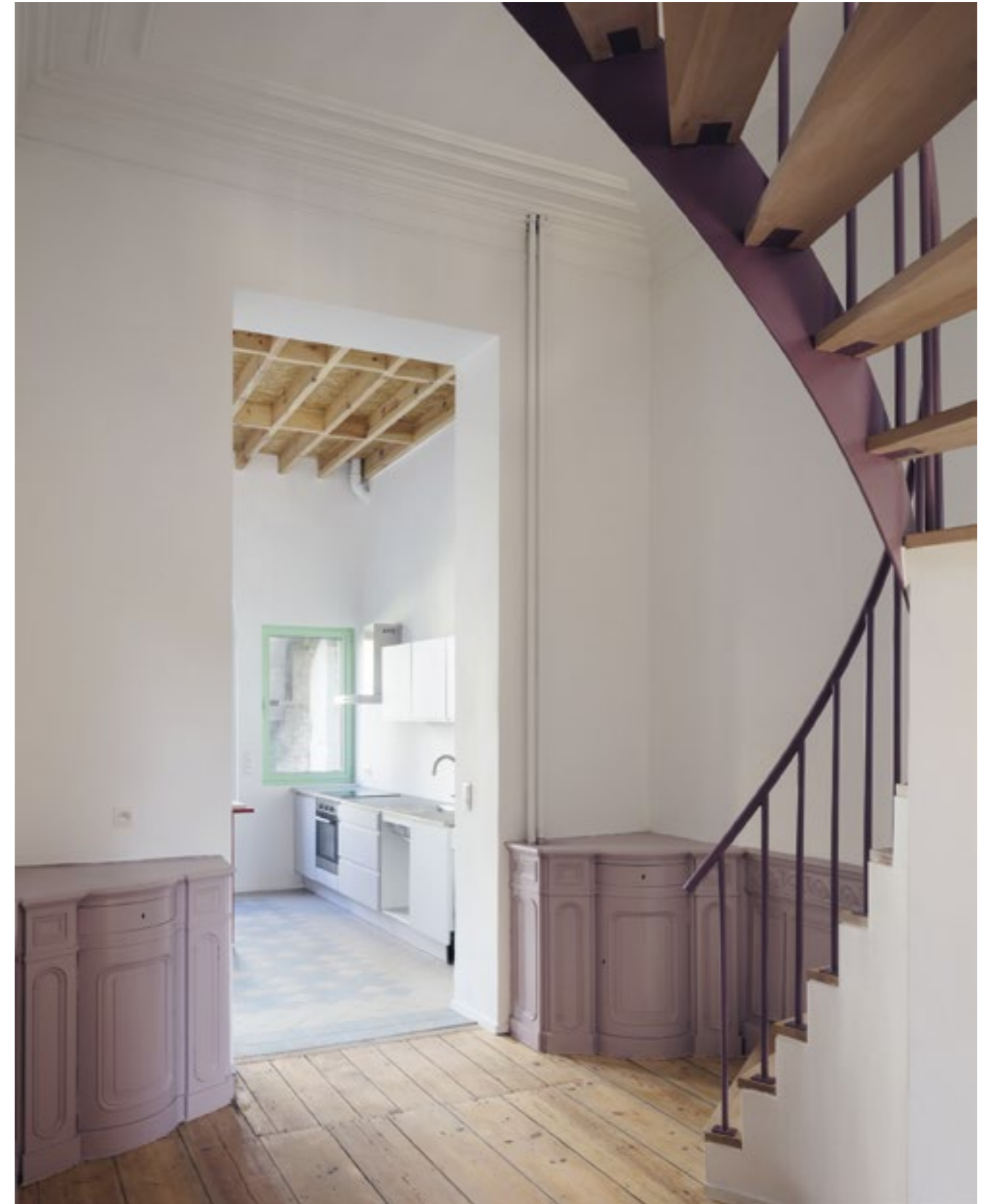
Anne Norman est historienne de l'art, écrivaine et critique d'architecture. Elle a été durant dix années rédactrice en chef de la revue Espace vie sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'architecture publiée par la Maison de l'urbanisme du Centre culturel du Brabant wallon. En 2017, elle publie chez CFC Éditions un conte en vue de sensibiliser les plus jeunes à l'architecture, Li et les sphères. Un voyage au cœur de l'architecture. Désormais, elle alterne publications sur l'architecture et romans, participe régulièrement à des jurys en architecture et collabore avec des groupes de réflexion en vue d'améliorer notre cadre de vie.

Bernard Wittevrongel est architecte, enseigne le projet d'architecture à LOCI Tournai et est chargé de cours à l'ENSAPL de Lille. Son enseignement se concentre d'une part sur la question du régionalisme critique et d'autre part sur la dimension conceptuelle et créative des composants matériels de l'architecture : la tectonique, la structure et la construction. Entre 2001 et 2008, il dirige l'ISA Saint-Luc de Wallonie à Tournai. Il est membre de la Commission pour l'aménagement du territoire de la ville de Courtrai ainsi que du comité scientifique pour le Guide de l'architecture moderne et contemporaine de Tournai. Il est également éditeur d'un recueil d'interviews d'architectes, Traces, publié en 2008 et coéditeur avec le professeur Denis Zastavni d'un ouvrage consacré à l'ingénieur Jürg Conzett (2014).

Sept projets sélectionnés et extraits du livre

Projet	Logements Duchesse
Programme	Appartements (simplex et duplex), maisons, jardin partagé et salle commune
Auteur	Notan Office
Maîtrise d'ouvrage	Privé
Année de conception	2017
Année de livraison	2022
Budget total	1 600 000 €
Superficie terrain	712 m ²
Superficie bâtie	1 100 m ²
Lieu	Place de la Duchesse de Brabant - 1080 Bruxelles
Stabilité	Forme et Structure
Photos	© Stijn Bollaert







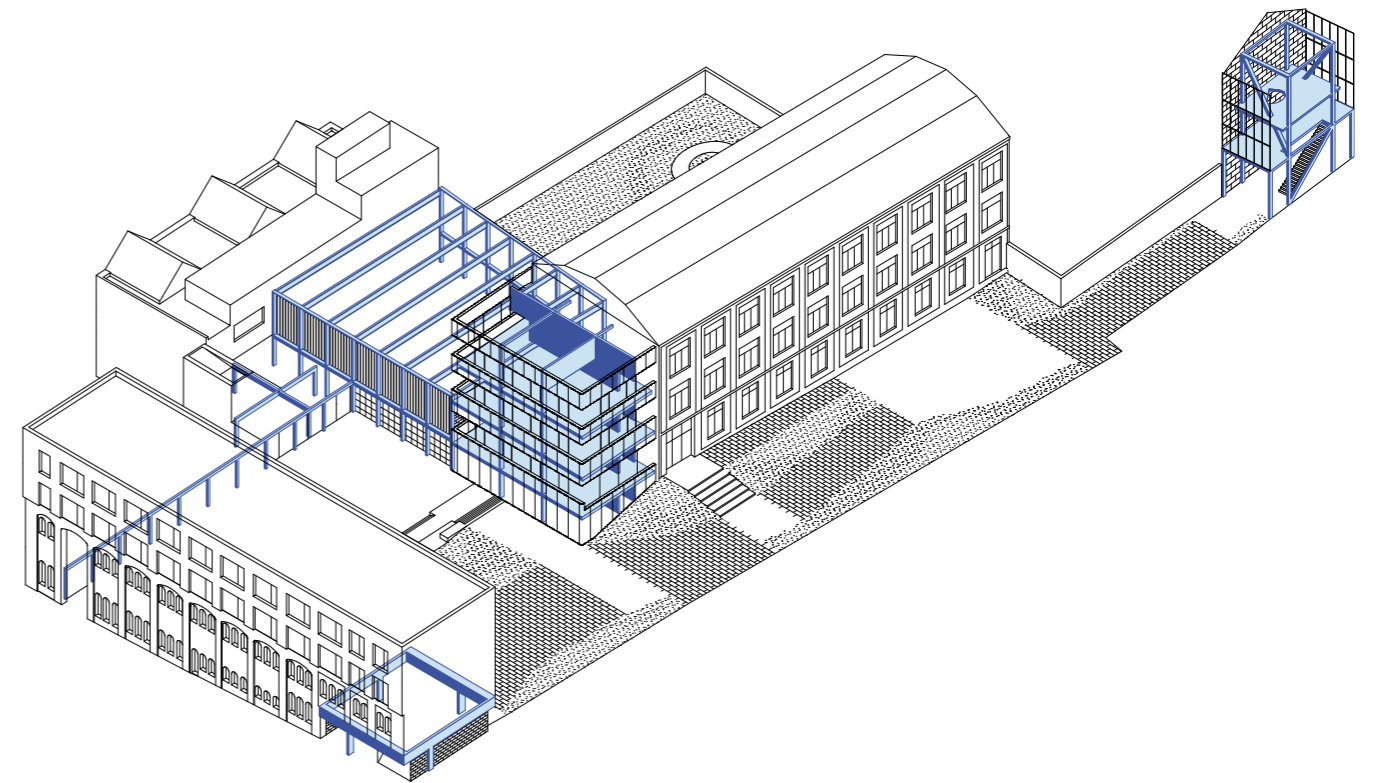
Situé sur la place de la Duchesse de Brabant à Molenbeek, cet ensemble d'habitations remplace deux halles industrielles en intérieur d'îlot, en prenant soin de préserver l'hôtel particulier de 1880 qui donne sur la place. Il s'agit d'une reconversion / densification qui organise cinq appartements, deux maisons et un duplex dans trois bâtiments autour d'une cour plantée. À l'initiative d'un promoteur privé qui, contre toute attente, a osé s'écarter du conformisme du marché immobilier, cette réutilisation théâtralisée la transformation du lieu en figeant un élément du passé dans son état de ruine. Loin de tout formalisme postmoderne, le réemploi d'un élément structurel libère l'espace sous le bâtiment afin d'y placer l'atelier partagé. Il permet également de considérer l'évolution du site dans

sa continuité au lieu du lissage et de l'amnésie qui caractérisent les opérations de démolition / reconstruction. Globalement, l'écriture des nouveaux éléments est simple et qualitative, avec une utilisation désinhibée des matériaux bruts. Sans luxe ni design ostentatoire, l'ensemble affiche une identité forte dans sa façon de constituer une communauté d'habitants. Il offre des espaces généreux et bien exécutés en utilisant intelligemment des éléments standards. L'aménagement des espaces de vie est atypique, avec des dispositions qui s'adaptent aux gabarits des bâtiments plutôt que de chercher à remplir les standards peu imaginatifs du marché immobilier. Les logements assument les vis-à-vis et la mitoyenneté induite par la taille de la parcelle. Afin de limiter l'emprise au sol, les appartements sont disposés verticalement plutôt qu'horizontalement. Bien que les pièces soient compactes, elles ne paraissent pas exigües, grâce aux ouvertures visuelles sur l'espace commun. Les appartements, qui sont proposés à l'achat dans une gamme de prix abordables pour Bruxelles, respirent le bien-être qui qualifie les coopératives d'habitants. Il serait difficile d'imaginer qu'une famille y emménage pour y mener une vie repliée. La cour et la disposition des habitations suggèrent, sans l'imposer, l'idéal de vie communautaire. C'est un élément immatériel du passé architectural du lieu qui a été magistralement transposé dans sa forme reconvertie.

Christophe Catsaros



Projet	Équipements mixtes ECAM
Programme	Crèche de grande capacité, salles de sports, équipements éducatifs, ateliers d'artistes, cafétéria, locaux administratifs communaux, plaine de jeux, parc en intérieur d'îlot
Auteur	AgwA
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Saint-Gilles
Année de conception	2018
Année de livraison	2022
Budget total	11 365 151 €
Superficie terrain	9 827 m ²
Superficie bâtie	7 087 m ²
Lieu	Rue du Tir 14-16 - 1060 Bruxelles
Stabilité	JZH & Partners
Techniques spéciales	Enesta
Photos	© Severin Malaud





Dispositions est le titre de la première rétrospective du bureau AgwA. Au sein de l'exposition, le projet de requalification architecturale et paysagère du site de l'ancienne École centrale des Arts et Métiers à Saint-Gilles est l'un des six présentés pour retracer vingt ans de pratique. Ce projet exemplifie la stratégie spatiale et architecturale du bureau qui se décline en trois temps. Le premier consiste à «prendre des dispositions pour changer une situation». Ici, la prise de décision majeure est de profiter d'un îlot traversant pour le transformer en jardin public dans lequel s'essaime le nouveau

programme. En faire un espace de biodiversité de par la diversité des plantations, la perméabilisation maximale des surfaces et la gestion des eaux par un jeu de relief et un bassin d'orage. Ce lieu que l'on traverse devient un lieu où l'on se rencontre. Agissent ensuite les « dispositions spatiales ». De ce point de vue, le parti a été pris de donner une nouvelle lisibilité à l'îlot en optimisant au maximum les bâtiments existants et en minimisant l'emprise au sol des constructions neuves. Ancien et existant se jouxtent et s'enchevêtrent pour formuler une nouvelle cohérence spatiale. Enfin, pour les architectes, l'architecture doit se comprendre comme «mettre à disposition des structures spatiales». Une stratégie des plus idoines dans ce projet où le programme n'a cessé de changer tout au long du processus. Penser l'architecture comme une structure spatiale correspond à une réflexion sur le long terme, permet de parer aux changements d'affectations et d'utilisateurs, tout en offrant une spatialité généreuse et une structure pérenne. Cette stratégie se synthétise également à l'échelle du bâtiment qui marque l'entrée du parc au 110 de la rue Théodore Verhaegen. Au départ simple porche, les obligations structurelles ont amené une réflexion sur la hauteur. À offrir un balcon sur la ville et le parc, pour devenir finalement l'atelier du parc : un lieu protégé mais non chauffé, dont l'aménagement peut être complètement démontable et réutilisable, où seule la structure explicite persiste pour jouer son rôle. Un objet multifonctionnel citoyen qui, à la nuit tombée, sert de lanterne au quartier.

Audrey Contesse



Projet	Infrastructure naturelle
Programme	Intervention paysagère sur 4 ha
Auteur	Atelier Paysage
Maîtrise d'ouvrage	Province de Namur
Années de conception	2017-2020
Années de livraison	2021-2022
Budget total	1 350 000 €
Superficie terrain	40 000 m ²
Lieu	Pirchamps 1 - 5590 Chevetogne
Hydraulique et stabilité	Arcadis
Environnement	Aries
Photos	© Maxime Vermeulen



Dans les années 1970, la logique du tourisme de masse a poussé à assécher un site lové au cœur d'un domaine de 600 hectares en canalisant deux ruisseaux, le Molinia et le Mivau, et en l'artificialisant. Cinquante ans après, l'enjeu consiste à retrouver les spécificités naturelles de ce territoire en parvenant à l'équilibre entre l'accueil des visiteurs et la restauration d'un milieu de vie semi-naturel constitué de zones humides. Pour cela, la route qui coupait le domaine laisse la place à un pont gué immergé, les lits des ruisseaux ont été retracés pour assurer à nouveau l'irrigation des terres et leur réappropriation par la faune et la flore. Des modes de gestion différenciés appropriés à chaque biotope ont également été mis en place. Aménager le site de

manière respectueuse de l'environnement induit aussi un mode d'approche plus doux dans le chef du public. Il s'agit bien d'un milieu semi-naturel, point de rencontre entre l'homme et la nature, aménagé pour assurer un rapport plus équilibré avec l'environnement, tout en offrant aux promeneurs un confort de visite grâce à l'aménagement de sentiers et d'équipements ludiques adaptés. La nature reconstituée initie une nouvelle coexistence entre deux mondes. Ce projet témoigne également du changement de paradigme qui, peu à peu, gagne les gestionnaires de ce type d'espaces amenés à désormais associer rentabilité, agrément et respect des milieux naturels.

Anne Norman

Projet	Logements Paris-Saclay
Programme	Logements étudiants, bureaux, commerces et parking
Auteurs	Baukunst / Bruther
Maîtrise d'ouvrage	1001 Vies Habitat - EPAPS
Année de conception	2016
Année de livraison	2020
Budget total	21 000 000 €
Superficie terrain	4 700 m ²
Superficie bâtie	26 920 m ²
Lieu	Boulevard Gaspard Monge 24-28 - 91120 Palaiseau, France
Stabilité	Batiserf
Techniques spéciales	Inex
Acoustique	Gamba
Paysages	Franck Neau
Intervention artistique	Chevalier-Masson
Photos	© Maxime Delvaux





En l'absence de connexion au réseau ferroviaire métropolitain, le plateau de Saclay, nouveau campus emblématique de la région parisienne, reste majoritairement dépendant des transports automobiles, à savoir les bus à haute fréquence et, bien sûr, les voitures. Le bâtiment insolite de Baukunst et Bruther – une résidence étudiante dont la moitié est occupée par des places de parking – est emblématique de cette situation paradoxale. L'édifice est reconnaissable aux arcs en béton qui recouvrent son toit. Les rampes d'accès spacieuses trahissent leur fonction : les trois premiers niveaux sont des parkings ouverts. Les appartements occupent les trois niveaux supérieurs. Le caractère théâtral de la circulation verticale créée par les escaliers en colimaçon donne à l'ensemble une dimension ludique qui s'accorde assez bien avec la sobriété et la franchise néobrutaliste du bâtiment. Au lieu de cacher la voiture pour encourager discrètement son utilisation, elle est placée au cœur de l'écosystème bâti. Cette disposition est toutefois réversible, puisque les places de parking pourront être reconfigurées en logements lorsque l'arrivée du métro aura rendu obsolète

l'usage de la voiture individuelle. Cette sincérité architecturale est à l'opposé de la doctrine de la plupart des soi-disant écoquartiers qui, tout en affichant des principes écologiques, proposent à leurs habitants d'innombrables parkings souterrains, forcément camouflés par un jardin d'agrément. La franchise du dispositif proposé par Baukunst et Bruther rompt avec l'illusion aliénante de faire partie d'un monde durable. La prise de conscience de sa véritable condition, désormais écologique, autrefois sociale, n'est-elle pas un premier pas vers l'émancipation ? La radicalité de l'édifice fonctionne comme une thérapie de groupe. Un manifeste construit sur la condition à dépasser. Une manière architecturale d'exposer les contradictions et d'appeler au changement. Le fait que les places de parking ne soient pas souterraines présente un dernier avantage, et non des moindres : celui d'un cœur d'îlot en pleine terre. En plus de permettre au bâtiment de s'adapter à l'évolution des besoins, cette configuration permettra à de grands arbres d'enrichir le jardin intérieur.

Christophe Catsaros



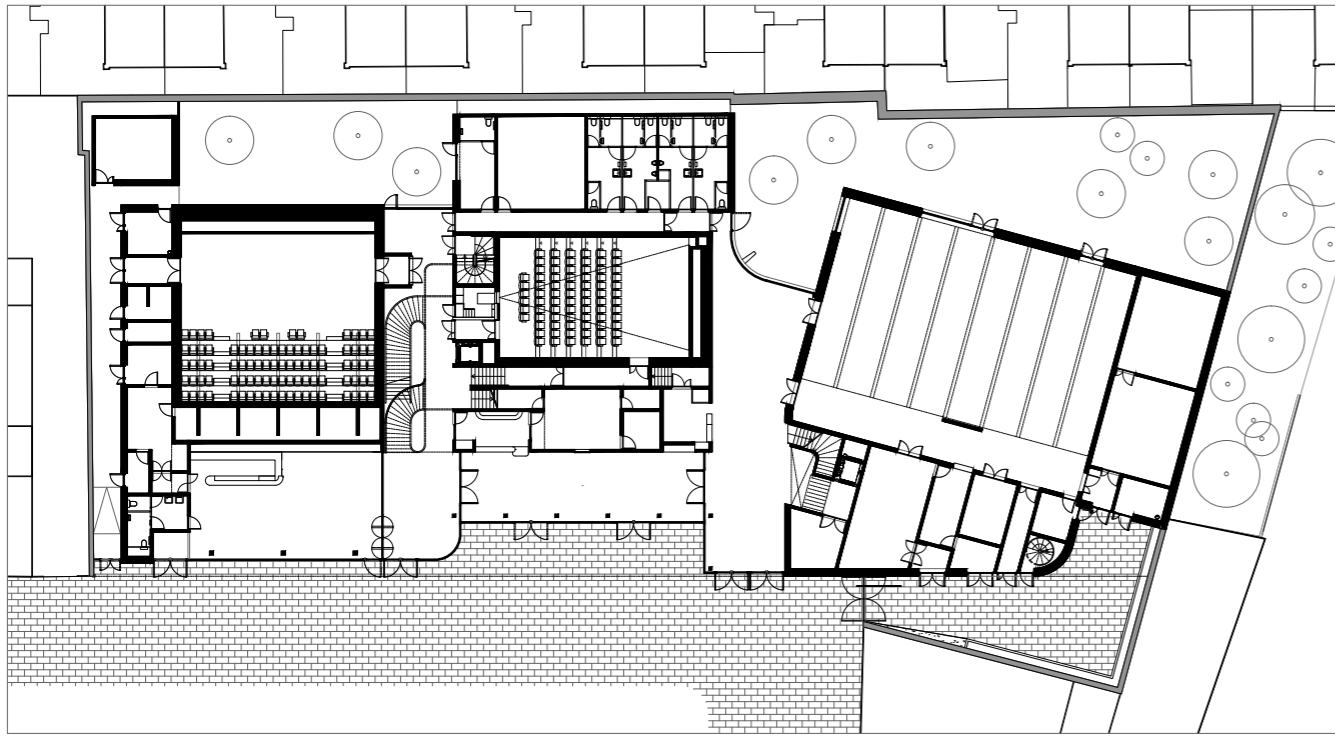
Projet	Pôle culturel Le Pont des Arts
Programme	Salles de cinéma, complexe polyvalent et salle de répétition pour l'école de musique
Auteurs	Vers plus de bien-être V+ / Hart Berteloot Atelier Architecture Territoire
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Marcq-en-Barœul
Année de conception	2020
Année de livraison	2022
Budget total	7 800 000 €
Superficie terrain	3 000 m²
Superficie bâtie	2 767 m²
Lieu	Place Paul Doumer – 59700 Marcq-en-Barœul, France
Stabilité	Bureau d'études Greisch
Techniques spéciales	BEA
Acoustique	Daidalos
Paysage	Leblanc Venaque
Intervention artistique	Chevalier Masson
Photos	© Florian Buquet © Cyrille Weiner



Un cinéma en centre-ville nous ramène à une époque où l'expérience cinématographique était collective, où elle constituait un événement local. C'est l'esprit que ce projet veut incarner. Le bâtiment s'inscrit morphologiquement dans le contexte du centre de Marcq-en-Baroeul en exploitant deux registres : l'horizontalité marquée du rez-de-chaussée par un grand bandeau mettant en recul les façades vitrées du café et de l'accueil, en relation avec le piéton ; la fragmentation des volumes à l'étage reprenant le grain et le gabarit des structures bâties hétérogènes de la place Doumer et la « tour » faisant référence aux cinémas des années 1930. La disposition des volumes permet de dégager une terrasse haute, un balcon sur la ville, officiant comme lieu de projection extérieur. Les architectes sont attentifs au raccord de l'équipement avec les habitations contiguës. Ils créent deux jardins offrant le recul nécessaire et permettant une lumière généreuse dans les espaces de distribution des différentes salles, opérant

comme deux « failles » au sein du plan rez. La matérialité de l'enveloppe s'appuie sur le travail de la brique, caractéristique de l'architecture du Nord de la France. À l'intérieur, et plus particulièrement dans les espaces de circulation, on fait confiance au béton de gros œuvre, juxtaposant les méthodes de construction industrialisées au savoir-faire des bétons coffrés en place. Des tapisseries, réalisées par les designers Chevalier et Masson, évoquant des scènes de film iconiques marquent les accès aux salles, opérant telle une signalétique qui ne dit pas son nom. Le projet de pôle culturel a permis le réaménagement de la place Doumer. Ce réaménagement continue, malheureusement, à faire une part trop belle à la voiture, alors qu'il suffisait de mutualiser le parking du supermarché situé à quelques dizaines de mètres de là. Les architectes ont néanmoins réussi à arracher une bande de terrain à la voiture pour qu'une terrasse puisse s'y installer.

Bernard Wittevrongel





Projet	Aménagements Verviers Ville conviviale
Programme	Régénération du centre-ville par des espaces publics appropriables
Auteurs	Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme / Bureau d'études Greisch
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Verviers
Années de conception	2017-2023
Année de livraison	2023
Budget total	11 839 728 €
Superficie terrain	45 000 m ²
Lieu	Verviers Centre - 4800 Verviers
Paysage	Anne Rondia
Photos	© Matthieu Litt



Inscrit dans un contexte fortement affecté par une phase de déclin économique et de marginalisation sociale, ce projet vise la régénération du centre-ville de Verviers à travers la réarticulation de ses espaces ouverts, publics : réaménagés, plantés et reconnectés, ils visent une réconciliation entre le cœur historique et sa communauté. Les grands axes de développement du centre-ville (la Vesdre avec ses quais; la séquence entre les places centrales et le pôle commercial Verviers ouest ; l'axe historique du parvis de la gare à l'hôtel de ville) sont mis en valeur, requalifiés et reconnectés au grand paysage de la Vesdre et des Coteaux à travers un maillage paysager conçu à différentes échelles. La polyvalence des espaces, flexibles et réversibles, permet une appropriation libre et la cohabitation de différents usages: grands

événements ainsi que pratiques quotidiennes, espaces intimes ainsi que d'ouverture, de culture et de commerce. Les parcours, jalonnés de séquences minérales et végétales, de placettes et de temps d'arrêt de différentes natures et dimensions, construisent un continuum public varié et jamais banal. Au lieu de se limiter à la conception d'une série fragmentée d'espaces publics de qualité, le projet relève un défi plus grand: la construction et l'articulation d'un système d'espaces capable de travailler de concert, visant à inverser le regard sur la ville. L'arrière-plan du cœur historique, perturbé et éloigné des regards, se fait « jardin » et invite les Verviétois à traverser leur ville par une séquence de terrasses et de « clairières » entre la Vesdre et les coteaux.

Martina Barcellona Corte

Projet	Équipements mixtes Zinneke
Programme	Ateliers, stock de matériaux et bureaux
Auteurs	Ouest Architecture / Rotor
Maîtrise d'ouvrage	Asbl Zinneke
Années de conception	2016-2017
Année de livraison	2021
Budget total	2 280 000 €
Superficie terrain	2 500 m ²
Superficie bâtie	4 000 m ²
Lieu	Place Masui 13 - 1000 Bruxelles
Stabilité	JZH & Partners
Techniques spéciales	Matriciel
Photos	© Delphine Mathy







Le projet Zinneke s'inscrit dans une série de projets typiques de l'architecture belge actuelle, dans laquelle on ne sent pas la domination de l'égo de l'architecte. Il pilote une double transition : sociale, par la cocréation, et environnementale, par l'intégration d'un maximum de matériaux de réemploi et d'éléments de construction existants tout en respectant les procédures strictes de l'appel d'offres public. Et il va même au-delà en tentant de déjouer ce cadre rigide, encore peu adapté à la circularité des matériaux. Le projet consiste en la rénovation et la restructuration respectueuses d'un ancien complexe d'ateliers d'impression situé au nord de Bruxelles, mis à la disposition de l'asbl locale Zinneke par le gouvernement régional. Il est remarquable de comprendre que l'occupation du bâtiment pendant les réflexions a permis de multiples expérimentations sur la conception du projet en dessinant littéralement sur place à l'échelle 1/1, mais aussi sur le partage des enjeux et des décisions.

Cette démarche démontre l'importance du travail de terrain, de l'immersion dans un bâtiment avant de le transformer. Le résultat est une intervention très sensible, dans laquelle la frugalité combinée à la joie (très évidente dans ce projet) de la cocréation a généré des solutions spatiales, constructives et de détail inattendues, de la réparation du sol existant au puzzle tridimensionnel de la circulation verticale. Les concepteurs créditent volontiers le maître d'ouvrage pour sa contribution au projet, à la transformation positive du cadre de vie et à la revitalisation urbaine à l'échelle d'un quartier « sorti de la carte mentale » de Bruxelles. C'est cependant bien à l'ingénuité des architectes que le projet doit sa force qui s'exprime pudiquement dans moult détails comme l'emplacement des fenêtres recyclées dans une composition de façade qui rappelle De Stijl ou la ligne continue jaune au-dessus de la corniche, seule intervention visible de la rue, discrète mais puissante.

Oana Bogdan

Initiée en 2010 à l'initiative de la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la collection **Architectures Wallonie-Bruxelles Inventaires # Inventories** a pour objectif de dresser tous les trois ans un portrait des architectures contemporaines en Wallonie et à Bruxelles.

Cette collection illustre l'engagement des pouvoirs publics et des maîtres d'ouvrages privés dans la recherche d'une architecture en phase avec son temps et qui participe à l'amélioration du cadre de vie.

Depuis 2023, l'*Inventaires* est coordonné par l'ICA, édité par la Cellule architecture et valorisé à l'international par Wallonie-Bruxelles Architectures. Cette nouvelle édition est donc placée sous la direction d'Audrey Contesse, directrice de l'ICA.

Architecte, historienne et critique de l'architecture, Audrey Contesse voue, depuis une quinzaine d'années, son expérience professionnelle à la défense et à la diffusion de l'architecture de qualité, tout d'abord en tant que rédactrice en chef de la revue A+ Architecture in Belgium, puis dans différentes publications et expositions.

L'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles

L'Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles (ICA) décèle, analyse, médiatise et co-construit la culture architecturale propre à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

À cet effet, il met en lumière les démarches et projets architecturaux, paysagers et urbains qui favorisent la construction d'un environnement bâti de qualité et le bien-vivre ensemble.

Partant du principe que la culture architecturale est l'affaire de tou-te-s, l'ICA crée un espace de rencontre entre les métiers de l'architecture, les citoyen-ne-s et les donneur-se-s d'ordre, chacun-e acteur-ric-e et utilisateur-ric-e du territoire.

L'ICA forme ainsi le noyau de la culture architecturale en Fédération Wallonie-Bruxelles avec l'objectif de créer un réseau culturel de référence de l'architecture en FWB et d'encourager son développement.

Il référence l'ensemble des activités liées à la culture architecturale en FWB.

L'ICA n'est pas un lieu mais des lieux. Il se déplace, part à la rencontre des acteur-ric-e-s du territoire et anime ce réseau culturel par des expositions, des installations, des visites, des conférences, des ateliers et des animations.

Par le biais de visites, d'ateliers créatifs, de stages et de rencontres avec les différents métiers de l'architecture, l'ICA propose aux enfants et aux adultes d'exercer leur sens critique, d'analyser un contexte et de répondre à une problématique. Ainsi s'ouvre le regard sur l'architecture et la création architecturale contemporaine.

→ [Lien vers le toolkit contenant les images](#)

David Serati

Chargé de communication ICA-WB

ds@ica-wb.be
+32497355134

Lamya Ben Djaffar

Contact Éditions
Cellule architecture

lamya.bendjaffar@cfwb.be
+ 32 2 413 26 05

Forum Press & Communication


Kathleen Iweins

ki@forum-communication.be
+32 475 55 49 61

Nathalie Zalcman

ns@forum-communication.be
+32 475 79 77 01

Institut
Culturel
d'Architecture
Wallonie
Bruxelles

cellule.
archi, 
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

WB A